

Plan d'action 2026-2027

Pour un climat positif qui favorise la sécurité et le bien-être de tous



À notre école

La mission de l'école est d'amener chaque élève à être la meilleure version de lui-même. Nous voulons assurer un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire pour tous. Si des actes de violence mettant en cause la sécurité d'une personne surviennent, il est important que les élèves le nomment et sachent que ces situations seront gérées efficacement et dans les meilleurs délais possibles.

La violence verbale ou physique, de même que l'intimidation, sont des comportements inacceptables dans notre milieu. Toute personne a l'obligation de déclarer lorsque des actes de violence ou d'intimidation sont commis. Chacun a le droit d'être protégé et a le devoir de protéger les autres.

De cette façon, nous pourrions demeurer une école accueillante et inspirante, qui prône des valeurs de respect, d'engagement et de bienveillance.

Document explicatif destiné aux parents de l'école

CONFLIT

Le conflit est un désaccord ou une mésentente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Les conflits sont nécessaires pour apprendre, ils font partie de la vie. Ils peuvent se régler soit par la négociation, soit par la médiation.

VIOLENCE

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant comme effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité, à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL

Toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique.

INTIMIDATION

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Portrait de la situation

Nous constatons que nos réalités sont contrastées entre nos deux milieux, bien que des zones de vulnérabilité communes subsistent. De façon générale, la **qualité de la relation entre les élèves et les adultes** constitue une grande force de notre environnement scolaire. Les élèves savent qu'ils peuvent se confier à un adulte de confiance et sont de plus en plus enclins à dénoncer les comportements inappropriés dont ils sont témoins ou victimes.

Dans les deux écoles, la **cour de récréation et les espaces de circulation** demeurent des lieux de vulnérabilité où la violence (physique et verbale) est la plus visible. Nous observons globalement une hausse des comportements d'impolitesse ainsi que des menaces verbales ou gestuelles. Les formes de violence les plus récurrentes demeurent la **violence verbale directe** (insultes) et la **violence sociale** (rejet).

Pour répondre à ces enjeux, nous misons sur l'**approche réparatrice**, qui favorise une gestion saine des écarts de conduite en impliquant activement la victime dans le processus de réparation. Parallèlement, nous poursuivons l'enseignement des **compétences socioémotionnelles** afin de mieux outiller les élèves face aux conflits et d'améliorer la qualité de leurs relations. Enfin, nous continuons à impliquer les élèves dans les processus décisionnels liés à la vie scolaire pour renforcer leur sentiment d'appartenance et leur engagement envers leur milieu.

Priorités

1. **Renforcement de la supervision active** : Augmenter le nombre de surveillants et la visibilité des adultes dans la cour en ciblant les "zones aveugles" et les moments de forte affluence pour prévenir les comportements conflictuels.
2. **Promotion d'un climat inclusif et respectueux** : Mettre en place des actions de sensibilisation pour permettre d'augmenter l'ouverture à la diversité et à la différence.
3. **Développement des compétences socioémotionnelles** : Poursuivre l'enseignement du civisme et de la gestion de conflits pour réduire la violence verbale (insultes) et modeler les comportements attendus.
4. **Implication des élèves** dans les processus décisionnels et dans la vie de l'école.
5. **Communication et pratique** de la démarche d'intervention pour tout le personnel de l'école.

Mesures visant à favoriser la collaboration des parents

- Info-parents
- Mozaïk SOI
- Suivi ponctuel via courriel, téléphone, etc.
- Rencontres de plans d'action, plans d'intervention (PI) et de plans de services individualisés intersectoriels (PSII)
- Implication des parents dans différentes activités (Célébration des auteurs, pique-nique familial, spectacle de musique, spectacle de talents, etc.)

Nos principales actions pour prévenir la violence et l'intimidation

- Nous nous formons et nous misons sur une surveillance active lors des récréations et des moments de transitions (à l'intérieur et à l'extérieur) ;
- Nous modelons les comportements attendus en se basant sur le document-école et nous les renforçons, en lien avec notre mission, notre vision et nos valeurs ;
- Nous maintenons une culture de protection, nous rassurons les élèves en nommant que des interventions seront réalisées et nous amenons les témoins à dénoncer ;
- Nous continuons à travailler la confiance envers les adultes de l'école pour favoriser la communication ;
- Nous impliquons les élèves dans le processus d'une saine gestion de conflit (approche réparatrice et climat de justice) ;
- Nous soulignons différentes thématiques par le biais d'activités, toujours en lien avec la bienveillance ;
- Nous faisons participer les élèves à des ateliers ou des rencontres portant sur différents sujets : cyberintimidation, ASÉ, Hors-Piste, etc. ;
- Nous pilotons un comité climat scolaire pour veiller au bon fonctionnement de nos outils d'intervention et s'assurer de l'application du plan de lutte par tous les intervenants.

Nos principales actions lorsque survient une situation de violence ou d'intimidation

La direction traite avec diligence toute situation et communique promptement avec les parents des élèves concernés pour les informer et les impliquer dans la recherche de solution.

Au moment où le geste est observé et suivi :

-Il est de la responsabilité de tout adulte témoin d'une situation de violence, dont l'intimidation, d'intervenir sur le territoire de l'école et assurer la sécurité de chacun. Voici les grandes actions :

- Mettre fin au comportement ;
- Nommer le comportement inadéquat ;
- Orienter vers le comportement attendu ;
- Vérification sommaire auprès de l'élève ciblé ;
- Transmettre l'information aux différents intervenants de l'école qui sont susceptibles de régler la problématique (de façon confidentielle). Un suivi de la situation se fait dans un délai de 24 heures.

Mesures de soutien, d'encadrement et sanctions :

-Le soutien est apporté autant à la victime, à l'agresseur qu'au témoin d'une situation.

Pour la victime : Il y a des rencontres où la victime est écoutée et des mesures de protection sont mises en place, un suivi aux parents et une référence à une ressource externe au besoin.

Pour l'agresseur : Arrêt des actes d'intimidation, responsabilisation, réparation des torts, conséquences selon les règles de conduite de l'école et du protocole d'intervention du plan de lutte, suivi auprès des parents, mise en place de moyens et référence vers des ressources externes au besoin.

Pour les témoins : continuer à valoriser leurs actions, leur donner le temps et l'endroit nécessaires pour la dénonciation.

Violence à caractère sexuel

Selon la Loi sur la protection de la jeunesse, les personnes adultes, peu importe leur fonction, ont l'obligation de signaler à la DPJ toutes les situations d'abus sexuels et d'abus physiques subies par des enfants. La confidentialité des personnes qui font un signalement à la DPJ est assurée.

S'il s'agit d'une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel, la direction de l'école doit informer l'élève victime de la possibilité de s'adresser à la Commission des services juridiques. Lorsque l'élève est âgé de moins de 14 ans, elle en informe également ses parents. Lorsque l'élève est âgé de 14 ans et plus, elle peut, si cet élève y consent, en informer également ses parents.

Moyens pour signaler une situation de violence ou d'intimidation

Pour ces situations, les parents ou les élèves des écoles peuvent obtenir une assistance auprès de la personne désignée par le centre de services scolaire : intimidation@cssdn.gouv.qc.ca / poste 52011.

Moyens pour signaler une situation à l'école :

- Écrire un courriel à l'enseignant ou l'éducateur du service de garde de son enfant
- Appeler au secrétariat pour demander un retour d'appel de l'enseignant ou de l'éducateur

Moyens pour signaler une situation dans le transport scolaire :

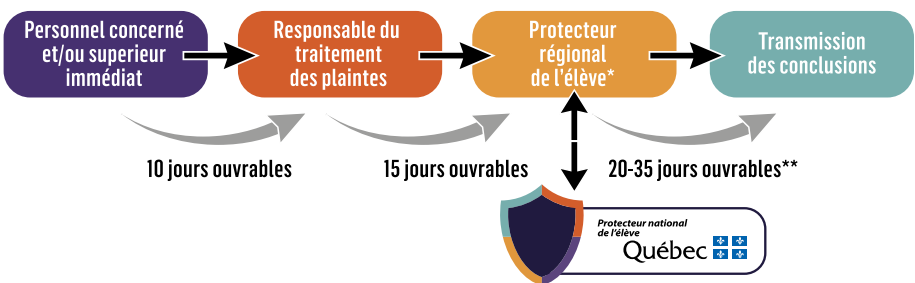
Compléter un [formulaire de plainte](#).

Violence à caractère sexuel

Toute personne **peut signaler directement au protecteur régional de l'élève** une situation où un acte de violence à caractère sexuel a été commis à l'endroit d'un élève : plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca / téléphone ou texto 1-833-420-5233 / quebec.ca/droits-eleves.

Processus pour procéder à une plainte

Une plainte peut être formulée par un élève ou l'un de ses parents à la suite d'une insatisfaction envers un service scolaire. Ce schéma résume le processus à suivre (le processus complet et détaillé est disponible sur notre site Internet cssdn.gouv.qc.ca) :



Violence à caractère sexuel

Une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel **peut aussi être formulée directement au protecteur régional de l'élève** par un élève ou l'un de ses parents : plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca / téléphone ou texto 1-833-420-5233 / quebec.ca/droits-eleves.

Nous nous engageons à assurer la confidentialité de toute situation déclarée et nous apporterons du soutien aux victimes, aux témoins et aux auteurs de violence ou d'intimidation.

Ce document a été vérifié par le conseil d'établissement le : 3 juin 2026

Évaluation annuelle des résultats

du plan d'action pour un climat positif qui
favorise la sécurité et le bien-être de tous

Document destiné aux parents et au protecteur de l'élève

Quelles étaient nos priorités/objectifs de l'année 2025 - 2026 ?

- Diminuer la violence verbale et sociale
- Intégrer au quotidien les apprentissages socioémotionnels en portant une attention particulière sur la façon de s'adresser à l'autre (politesse et civisme)
- Modeler les comportements attendus
- Impliquer davantage les élèves dans le processus d'une saine gestion de conflit
- Impliquer davantage les élèves dans les processus décisionnels.
- Continuer d'agir et de faire de la surveillance active dans les lieux à risque (cour d'école, classe)
- Demander au quotidien l'opinion des élèves, les impliquer dans les décisions
- Améliorer la relation élève-élève

Quelles actions avons-nous réalisées ?

- Mettre en place un comité climat scolaire ;
 - Mettre un point récurrent lors des assemblées du personnel et du SDG pour assurer un arrimage des pratiques entre l'équipe-école;
- Cueillette de données à partir d'un sondage maison pour la collecte des informations ;
- Mettre en place un conseil des élèves (SM) ;
 - Organiser et améliorer la mise en place des Corsaides ;
 - Inviter l'équipe-école à réfléchir à l'actualisation de l'implication des élèves au sein d'une classe ou d'un groupe ;
 - Inviter les familles aux célébrations diverses (expo-sciences, spectacles, journée des auteurs, FantasTIC, etc.)
 - Présenter le code de vie de l'école et les règles de conduite à tous les élèves ainsi qu'aux parents ;
 - Enseigner les apprentissages socioémotionnels (ASE) quotidiennement selon les situations vécues par les élèves ;
 - Proposer des ateliers du programme Hors-Piste pour les groupes ciblés ;
 - Utiliser l'approche réparatrice en lien avec l'utilisation de l'outil Matrice des comportements attendus en lien;
 - Activités Wow à chaque étape (système d'émulation école);
 - Remise des méritas (3 fois par année).
- Semaine interculturelle vécue au mois de mai
Capsules « Savoir-être »
Intégrer le vouvoiement
Décloisonnement entre les classes et entre les petits et les grands
Reconnaissance du personnel

Quels sont les résultats et les impacts de ces actions ?

Engagement dans la dénonciation : Les élèves sont de plus en plus enclins à **dénoncer les comportements inappropriés** dont ils sont témoins ou victimes.

- **Confiance envers le personnel** : La **qualité de la relation** entre les élèves et les adultes est une force majeure; les élèves savent qu'ils peuvent se confier à un adulte de confiance en cas de besoin.
- **Stabilité du sentiment de sécurité en classe**

Défis et impacts persistants

- **Sentiment de sécurité dans les zones de circulation** : La cour et les corridors demeurent des endroits vulnérables et nous devons assurer une surveillance accrue.
- **Évolution des types de violence** : On observe encore **des comportements d'impolitesse** ainsi que des menaces verbales ou gestuelles. Les formes les plus fréquentes sont les insultes (**violence verbale**) et le rejet (**violence sociale**).
- **Climat social** : Bien que des défis subsistent, nous intensifions nos actions de sensibilisation pour transformer chaque interaction en une occasion de célébrer la diversité des différences, des origines et des cultures, renforçant ainsi la cohésion et le respect mutuel au sein de notre communauté scolaire.
- **Communication entre les différents intervenants scolaires**

Impact des approches pédagogiques

- **Approche réparatrice** : Cette méthode commence à porter ses fruits en favorisant une gestion saine des écarts de conduite et en **impliquant activement la victime** dans le processus de justice, ce qui renforce sa responsabilisation.
- **Compétences socioémotionnelles** : L'enseignement de ces compétences permet de mieux outiller les élèves pour gérer les situations conflictuelles, visant une amélioration globale de la **qualité des relations**.